



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

17 OCT. 2023

**Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**



23136891

N° d'entreprise : **0680 609 804**

Nom

(en entier) : **ABOCA BELGIUM SRL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Louis Schmidt 29/15 B -1040 Etterbeek**

**Objet de l'acte : PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPECIALE TENUE LE 11
SEPTEMBRE 2023**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 11/09/2023 a Fraz. Aboca 20 - 52037
Sansepolcro, Italie:

1. Démission de madame Mercati Valentina en tant qu'administrateur

Le président annonce que, par lettre datée du 25 Août 2023, Madame Mercati Valentina a fait part de son souhait d'être déchargée de son mandat l'administrateur avec effet au 30 Septembre 2023. L'assemblée générale accepte à l'unanimité la demande de démission et ce avec effet au 30 Septembre 2023.

L'actionnaire unique décide de révoquer tous les pouvoirs spéciaux au nom de l'administratrice précité a compter du 30 Septembre 2023.

L'actionnaire unique le remercie pour l'exercice de son mandat.

2. La nomination de Monsieur Francesco Masi en tant que nouveau administrateur L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Francesco Masi, avec résidence Loc. Meltina 30/bis, 06018 Citta di Castello (Italie) et numéro de registre national CA59908AM en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1 Octobre 2023 et pour un mandat durée indéterminée.

Le mandat sera exercé sans rémunération, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

3. Les procurations spéciales

Enfin, l'assemblée décide à l'unanimité de donner une procuration spéciale a Crowe Spark Accountants en Belastingadviseurs, établie a Sneeuwbeslaan 14, 2610 Anvers, inscrite a la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0466.871.391, représentée par M. Bart Apers, M. Tom Zajtmann, acceptant, et a chacun de ses mandataires ou associés, avec droit de substitution, afin de publier, séparément, les décisions prises par l'assemblée actuelle aux annexes du Moniteur beige, au Registre des Personnes Morales et a la Banque Carrefour des Entreprises, en ce compris la signature et le dépôt ultérieur de tous les documents et pièces nécessaires.

Crowe Spark Accountants en Belastingadviseurs BV
représentée par
Christel Van de Velde
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2023 - Annexes du Moniteur belge